

esté des abus sont reconnus, le Supérieur du collège incriminé peut être déferé au Recteur de l'Université. Celui-ci nomme un jury qui fait un rapport sur l'affaire; si ce rapport est défavorable, "le Recteur fait une observation au Supérieur du collège ou du séminaire incriminé." Que si l'abus ne cesse pas, le Recteur "pourra porter l'affaire devant le conseil universitaire et demander à faire cesser l'affiliation du collège incriminé".

C'est ainsi qu'au Canada, sans secousse et sans effort, on a résolu dans le sens le plus libéral et le plus conforme au droit le problème qui préoccupe si vivement en France l'opinion dirigeante : concilier l'intérêt des études et les droits de la liberté. Il est vrai que l'État du Dominion (5) y a perdu le monopole; ou plutôt il en a fait sagement le sacrifice, en vue d'un bien plus grand que la revendication d'un droit césarien. Il a cru que la liberté est un bien par elle-même, et il a eu confiance dans l'émulation que la concurrence provoque. D'ailleurs, c'est une maxime éminemment américaine que chacun doit valoir et faire ses affaires par lui-même. Or, les Américains ont plus confiance dans l'efficacité des initiatives privées, que dans celle de l'intervention de l'État. Ils ont appliqué leurs principes aux choses de l'enseignement. Leur système est en core plus libéral que celui des Belges et témoigne d'une plus grande indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Tous les témoignages qui nous arrivent de l'autre côté de l'Océan, nous expriment que le système inspire la même satisfaction aux catholiques et aux protestants.

## PUBLICATIONS REÇUES

— *Mélanges religieux*, 1er et 2e fascicules MM. Cadieux & Derome, de Montréal, ont commencé la réimpression d'extraits du recueil périodique de ce nom, dont la publication commença en 1840 et dura plusieurs années. Cette nouvelle série formera 3 à 5 volumes in 80. Prix, 10 cts le fascicule.

— *Annuaire statistique du Canada*, 1897. Ce volume de 552 pa-

ges, petit texte, est littéralement bourré de renseignements sur notre pays. Cette publication du gouvernement d'Ottawa est à son 13e volume.

— *A S. G. Mgr L.-N. Bégin archevêque de Québec, à l'occasion de l'imposition du Pallium*. C'est la remarquable pièce de poésie, écrite par M. l'abbé Art. Lacasse, du vicariat de St Roch de Québec, et dont nos lecteurs ont été à même de prendre connaissance sur les journaux quotidiens de la fin du mois de janvier. Nos remerciements et nos félicitations à ce poète de talent, que l'*Oiseau Mouche* est heureux de compter (quoique sous les voiles de la pseudonymie) au nombre de ses collaborateurs.

Au *Journal de Waterloo*, nous offrons nos remerciements pour les aimables paroles qu'il nous a adressées à l'occasion de notre récent anniversaire, et nos meilleurs souhaits de prospérité pour sa 18e année d'existence, qui vient de commencer.

## AU SÉMINAIRE

— Nous avons eu dans notre chapelle, du 21 au 23, les pieuses solennités des Quarante-Heures. A la messe d'ouverture, M. l'abbé H. Cimon, curé de Saint Alphonse, a fait le sermon.

— Le R. P. Béchet, des Dominicains de Saint-Hyacinthe, a passé la semaine au milieu de nous. L'éloquent religieux a été appelé pour prêcher, à la cathédrale, la Neuvaine de Saint François Xavier.

## Ce que c'est qu'un vrai journaliste catholique

M. Arthur Preuss, l'éminent directeur de la *Review*, de St. Louis, Mo., au cours d'une réponse à un journal israélite, faisait (le 2 février) l'admirable déclaration que nous traduisons et reproduisons ici :

"Nous croyons devoir répéter ce que nous avons dit si souvent et si expressément :

"Si jamais l'on trouve dans ce journal quelque chose qui ne soit pas d'accord avec la vérité et la justice, nous désirons que l'on s'en prenne à la faillibilité ou à la fai-

blesse du Directeur, mais que l'on n'en rende pas responsable la sainte Église catholique romaine, qui est le boulevard de la vérité, et à la légitime autorité de laquelle nous voulons être à jamais soumis de cœur et sans hésitation (cheerfully and unhesitatingly)

ARTHUR PREUSS.

Nous prions l'honorable M. Dechêne, commissaire de l'Agriculture, d'agréer nos remerciements pour le gracieux envoi, qu'il a fait à l'*Oiseau-Mouche*, de son très intéressant *Rapport* sur l'agriculture pour 1897-98.

L'événement littéraire de la dernière quinzaine, ç'a été la critique—du genre de l'éreintement—de l'une des pièces de la *Légende d'un Peuple*, de M. Fréchette, publiée par l'*Événement* du 18 février sous la signature de M. Buies

## Courrier des Collèges

— Au séminaire de Québec, on procède aux travaux d'intérieur de la chapelle. Un groupe d'anciens élèves a souscrit le montant requis pour l'achat des petits autels. En ce moment même, une souscription se fait parmi les autres anciens pour l'achat de grandes orgues.

— Le séminaire de Nicolet célébrera son centenaire en 1903, et déjà l'on s'occupe de la manière dont l'on solennisera un anniversaire aussi remarquable. Les anciens élèves sont à s'organiser pour doter, à cette occasion, leur Alma Mater d'une chapelle de grande valeur artistique.

— Au séminaire de Sainte-Marie de Monnoir on a célébré, le 8 février, la fête de M. le Supérieur. On dit beaucoup de bien de la soirée littéraire et musicale donnée à cette occasion.

— Le 13 février, les élèves du collège Sainte-Marie ont joué le drame *Rabagas*, de Sardou, arrangé pour les maisons d'éducation.

— Le 14, le collège de Montréal a reçu la visite du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, qui a répondu par un fort beau discours aux deux adresses qu'on lui avait présentées.